

HAUTE-GARONNE COLLÈGES

L'ACTU DES
COLLÈGES

MARS-MAI 2021 N°8

AGISSONS
ENSEMBLE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS !

LA SECTO, QUÈSACO ?

CDPEF :
ICI, PAS DE TABOU

SE RASSEMBLER
SANS
SE RESSEMBLER

M R A P
CONCOURS
N ET DE PO



**Agir
avec vous !**

SOMMAIRE

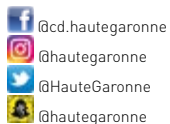
- 3-4 ACTUALITÉS
- 4 EN DIRECT DE NOS COLLÈGES
- 5 LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN
- 6-7 ENSEMBLE : LA SECTO, QUÈSACO ?
- 8-9 COMPRENDRE : AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS !
- 10 COULISSES : AU CDPEF, PAS DE TABOU
- 11 TRAVAUX DANS LES COLLÈGES
- 12 QUIZ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Tél. : 05 34 33 32 31
Mail : web@cd31.fr
Site : haute-garonne.fr

NOUS SUIVRE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX



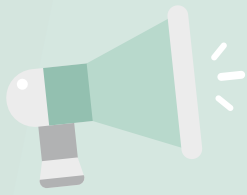
PUBLICATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Tél. : 05 34 33 32 31
Directeur de la publication :
Georges Méric.
Coordination : François Boursier.
Photos : Aurélien Ferreira,
Adobe Stock.
Conception graphique
et réalisation : CD 31.
Impression : CD 31.
Date de parution :
mars 2021.
Numéro ISSN 2608-1253.
La reproduction même
partielle de tout document
publié dans ce journal est
interdite sans autorisation.
50 000 exemplaires.
Publication gratuite.

LE CHIFFRE À LA UNE

1000 COLLÉGIENS

EN GRANDE DIFFICULTÉ
POURRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉS
PAR DES ÉTUDIANTS JUSQU'EN JUIN 2021.
CE MENTORAT, INITIÉ PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,
VIENT EN COMPLÉMENT DES DISPOSITIFS
DE SOUTIEN SCOLAIRE EXISTANTS.



ACTUALITÉS

Deux nouveaux collèges

En janvier 2021, deux nouveaux collèges – tous deux à énergie positive – ont ouvert dans le département : à l'Isle en Dodon, après sa reconstruction, le nouveau collège Léon Cazeneuve, d'une surface de 3 700 m² peut désormais accueillir 250 élèves.

À Escalquens, le nouveau collège de 5 800 m² peut accueillir 600 élèves et permet de délester les établissements voisins.

Le coût de ces 2 chantiers s'élève à 35,4 M€.

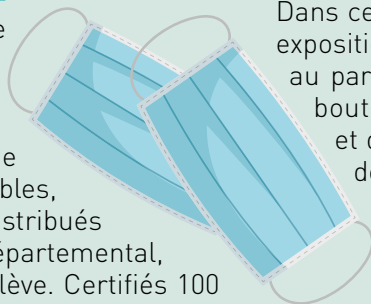
Etudiants et collégiens font équipe



Avec le confinement, les difficultés scolaires et les risques de décrochage se sont exacerbés. Pour favoriser les apprentissages, le Conseil départemental a adopté en janvier dernier un dispositif de mentorat pour accompagner 1000 collégiens en grande difficulté : près de 400 collégiens ont déjà été repérés par les chefs d'établissement pour être mis en relation avec des étudiants. Cette aide individualisée vise à redonner confiance aux élèves et, pour les étudiants à voir leur engagement reconnu par un "open badge", système de valorisation des acquis de l'expérience. Ce tutorat vient compléter l'offre d'accompagnement des élèves pilotés par l'Education nationale ("Devoirs faits", sur le temps scolaire) ou dans le cadre des CLAS (contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, hors temps scolaire) soutenus par le Conseil départemental à hauteur de 400 000 €.

3^e distribution de masques

Après celles de septembre puis novembre, une nouvelle diffusion de masques dans les collèges de Haute-Garonne a été organisée à la rentrée de janvier. 132 000 masques lavables, taille "collège", ont ainsi été distribués gratuitement par le Conseil départemental, à raison de 2 masques par élève. Certifiés 100 lavages, ces masques de catégorie 1 ont une capacité de filtration de plus de 97%. Ils ont été fabriqués localement.



Un internat du 21^e siècle à St Gaudens

Répondant à un appel à projets de l'Education nationale, le collège Didier Daurat à Saint-Gaudens sollicite la labellisation "internat du 21^e siècle" : il travaille pour cela à un projet de résidence thématique autour de l'art, de la culture et du sport. Pour soutenir cette candidature, le Conseil départemental a prévu des travaux de rénovation des locaux et étudie les aménagements nécessaires à la mise en œuvre de ce projet destiné à favoriser la réussite scolaire et renforcer l'attractivité de l'établissement.

Les jeunes font bouger l'égalité

Chaque année en mars, le Conseil départemental organise des rencontres-débats pour promouvoir le vivre ensemble. À l'occasion des rencontres 2021 pour l'égalité, une table ronde a été organisée avec des jeunes qui portent des projets en lien avec l'égalité femmes-hommes. Ces projets ont été accompagnés dans le cadre de la bourse aux projets départementale *Initi'active Jeunesses*.

En savoir plus : Go31.fr

femmes inspirantes

Visites virtuelles, conférences, projections, théâtre... en mars, le Conseil départemental fait vivre l'égalité femmes-hommes.

Dans ce cadre, une exposition virtuelle présente 6 Haut-Garonnaises au parcours exceptionnel : l'une possédait une boutique fournissant le théâtre du Capitole et dirigeait en même temps un vaste réseau de Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ; l'autre fut la première avocate plaidant en cours d'assises en France... Les destins et les portraits de ces Haut-Garonnaises inspirantes sont à découvrir sur l'**ENT ecole31**.



ÇA SE PASSE DANS NOS COLLÈGES

Pause-déjeuner : place à la découverte !

Créés en 2020 par le Conseil départemental, les Ateliers du midi permettent aux collèges qui le souhaitent d'organiser des activités gratuites pour les élèves pendant la pause-déjeuner.

39 projets soutenus

Le dispositif a pour but d'améliorer la qualité de la pause de midi pour les élèves tout en leur proposant des activités ludiques ou éducatives. Pour cela, le Conseil départemental alloue aux établissements une enveloppe pouvant aller jusqu'à 1000 € par atelier. Les activités sont organisées avec des intervenants extérieurs et doivent être **gratuites pour les élèves**.

Au terme de l'appel à projets lancé auprès des établissements à la rentrée 2020, 39 projets portés par 15 collèges haut-garonnais bénéficient d'un soutien financier du Conseil départemental, pour un montant total de près de 33 000 €.

Le temps presse !

Le projet du **collège Bertrand Laralde, à Montrejeau**, regroupe 9 ateliers par semaine, allant de la vidéo aux créations manuelles en passant par la danse et les jeux de société. Ils peuvent aussi se mesurer à "La Garonne infernale" ou à "La Peine de mort" : ils ont alors 20 minutes pour résoudre les 5 à 6 énigmes et échapper ainsi au sort funeste que leur réserve l'intrigue - la noyade à cause de pluies torrentielles ou un châtiment au Moyen-Âge. Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont écrit les scénarios, et qui ont conçu les accessoires pour la mise en œuvre de ces escape-games. Ils ont également testé le jeu, qui sera proposé à tous les élèves du collège après les vacances de février - et peut-être aux professeurs...



Préparation des accessoires pour l'escape game à Montréjeau

**LES ATELIERS
DU MIDI**

Un dispositif initié par le Conseil départemental à destination des collèges publics et privés de la Haute-Garonne,

- pour animer la pause méridienne des collèges
- gratuit pour les familles
- librement accessible aux élèves

Agir avec vous !

Science-détente

Au **collège Marcellin Berthelot à Toulouse**, c'est à des jeux et des expériences scientifiques que sont invités les collégiens : le projet s'appuie sur l'association Ludilab'oh et propose d'explorer l'espace, l'environnement et le numérique à partir de jeux, d'expériences ou encore d'activités artistiques. Les guides méthodologiques sont validés par le CNES, et ce sont des étudiants de l'INSA qui animeront les ateliers.



EN CE MOMENT SUR L'ENT

- De quel collège dépend mon enfant ? Qu'ont donné les réunions de dialogue citoyen sur la sectorisation ?
- La rubrique "sectorisation des collèges" réunit toutes les informations sur le sujet. (lire p.6-7)

LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN (PLC)

APPEL À PROJETS 2021 : PLUS DE 350 PROPOSITIONS

Chaque année, pour constituer le catalogue des actions mises gratuitement à disposition des collèves, le Conseil départemental lance un appel à projets auprès des structures associatives. Pour cette 5^e édition du PLC plus de 350 projets ont été reçus, dont plus de 90 propositions nouvelles.

À l'issue de l'appel à projets, un comité d'éligibilité analyse les dossiers reçus pour décider de leur intégration dans le catalogue PLC. Composé d'élus du Conseil départemental, de représentants de l'Education nationale, de la communauté éducative et de fédérations des parents d'élèves, le comité examine notamment la façon dont les projets traitent le thème de la laïcité et s'assurent de leur compatibilité avec le programme scolaire.

Les projets retenus sont présentés dans le catalogue PLC, mis à disposition dès la rentrée scolaire afin que les établissements puissent s'organiser pour l'année et faire leurs réservations via l'ENT [ecollege31](http://ecollege31.fr). Chaque année, le Conseil départemental consacre 900 000 € au Parcours laïque et citoyen.



LE PLC EN ACTIONS !



© Association les Petits débrouillards Occitanie

VIVRE ENSEMBLE GRÂCE À LA SCIENCE

Déconstruire les idées reçues par la science c'est possible ! L'association *les Petits débrouillards Occitanie* met en place 3 ateliers pour les 6^e, 5^e et 4^e afin de lutter contre les discriminations et déconstruire le racisme à travers les sciences et l'histoire : comment le racisme a-t-il évolué et quelles ont été les conséquences ? d'où viennent les différences entre les couleurs de peau ?... Ces outils d'animation aident ainsi les collégiens à réfléchir sur la notion de laïcité et de vivre ensemble.



© Association les Petits débrouillards Occitanie

MESURER LES DISCRIMINATIONS

Pour découvrir le monde et ses inégalités de façon ludique, *Amnesty International* propose l'atelier "Un pas en avant", qui s'adresse aux 4^e et 3^e. Dans ce jeu de rôle, les élèves tirent une carte qui leur assigne une situation sociale. Celui ou celle qui subit le moins de discriminations avance le plus loin. Cet atelier permet aux collégiens de prendre conscience du frein que représentent les discriminations mais aussi de partager leur ressenti.

LA SECTO, QU'EST-CE QUE ÇA ?



Le nouveau collège d'Escalquens accueille des élèves depuis janvier dernier. À la rentrée de septembre 2021 ce sera au tour du collège de Cintegabelle d'ouvrir ses portes. D'où viennent les élèves ainsi accueillis dans un nouvel établissement ? C'est la sectorisation qui le détermine...

La sectorisation consiste à définir des "zones de recrutement" pour les établissements publics : chaque collège a ainsi un territoire (communes, quartiers, rues) qui lui est rattaché. Les élèves relèvent donc d'un établissement "de secteur", défini en fonction de leur domicile. Pour les collèges, la scolarisation est une compétence partagée entre le Conseil départemental et la Direction académique des services de l'Éducation nationale.

QUI FAIT QUOI ?

Le Conseil départemental arrête le secteur de recrutement des collèges pour veiller à l'équilibre des effectifs et favoriser la mixité sociale dans les collèges. Cette décision est prise après avis du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), instance composée des représentants des collectivités locales, des équipes éducatives, des parents d'élèves...

Sur la base de cette décision, l'Éducation nationale procède aux affectations des élèves et se prononce sur les éventuelles demandes de dérogations aux secteurs scolaires formulées par les familles.

Les secteurs sont définis ou redessinés à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau collège ou pour rééquilibrer les effectifs dans les établissements qui atteignent leur capacité d'accueil maximale. Ils sont déterminés sur la base d'études statistiques et techniques (*évolution démographique, données socioprofessionnelles, caractéristiques du territoire, projection d'effectifs, accessibilité de l'établissement...*) et à l'issue d'une phase de dialogue citoyen. (*lire plus loin*)

Le saviez-vous ?

Un agent de la Direction de l'éducation du Conseil départemental se rend régulièrement dans les collèges pour s'assurer que les locaux garantissent un accueil de qualité pour les élèves et le personnel, et répondent aux exigences pédagogiques.

CARTE SCOLAIRE OU SECTORISATION - DE QUOI PARLE-T-ON ?

La "sectorisation", c'est le découpage d'un territoire en "secteurs de recrutement", définis par le Conseil départemental. La "carte scolaire", quant à elle, définit les moyens déployés sur le territoire par l'éducation nationale (ouvertures et fermetures de classes, affectation des équipes pédagogiques...).

UN SECTEUR, DES CRITÈRES

La sectorisation vise à garantir à chaque élève une place dans son établissement de secteur, dans un **collège "à taille humaine"**, avec des effectifs raisonnables - en moyenne, la capacité d'accueil en Haute-Garonne est de 600 élèves par établissement. L'équilibre sociologique est également pris en compte, pour favoriser la mixité sociale et, dans la mesure du possible, préserver le lien école-collège. Enfin, les accès et les temps de transports scolaires sont étudiés.



© Atelier de concertation au collège Paul Cézanne à Montrabé

DES SECTEURS AU RYTHME DES TERRITOIRES

En 30 ans, les collèges haut-garonnais ont reçu 20 000 élèves supplémentaires, et, d'ici 5 ans, 5 000 nouveaux élèves sont attendus.

La sectorisation est donc régulièrement revue, pour préserver de bonnes conditions d'apprentissage et s'adapter à la croissance démographique des territoires. Il s'agit en fait de prévenir les effets négatifs induits par le sureffectif sur la qualité d'accueil, la vie de l'élève dans l'établissement et le climat scolaire.

À partir de données statistiques – notamment sur les effectifs du premier degré et sur la construction de logements – le Conseil départemental réalise des études prospectives. Cette veille permet d'anticiper les besoins en termes de capacité d'accueil des collèges et de redéfinir si besoin les secteurs pour conserver des effectifs adaptés, ou encore de déterminer les zones dans lesquelles de nouveaux établissements doivent être construits.

PAS DE SECTORISATION SANS CONCERTATION

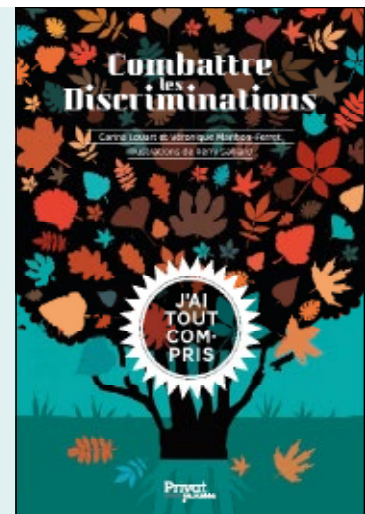
Tout au long du processus de sectorisation, les différentes parties prenantes sont consultées afin d'aboutir à un consensus. Outre la sollicitation du CDEN, le Conseil départemental met ainsi en œuvre différentes formes de dialogue citoyen pour travailler sur différents scénarios de sectorisation : réunions publiques, ateliers avec les parents d'élèves, rencontres avec les différents acteurs concernés... C'est en général au terme d'une année de concertation que les décisions sont prises en matière de secteurs de recrutement. Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, la concertation a été maintenue ; des rencontres combinant solutions numériques et présentiel continuent ainsi d'être organisées.

Depuis 2016, près de
370 réunions
 de concertation ont regroupé
4 400 participants



Les comptes-rendus des réunions de concertation sont consultables en ligne sur "ecollege31"

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS !



La discrimination est définie et punie par la loi : elle consiste, dans une situation comparable, à traiter différemment une personne ou un groupe de personnes en se basant sur leur sexe, leur orientation sexuelle, leur origine, leur religion ou non-religion, ou encore leur état de santé. Il existe plus de 20 critères de discrimination interdits par la loi.

Défendre l'égalité

Le Parcours laïque et citoyen (PLC) a été créé pour faire vivre les valeurs de la République et favoriser le vivre-ensemble. Destiné à tous les collégiens de Haute-Garonne de la 6^e à la 3^e, il aborde les principes permettant de faire société, sous des formes très diverses : ateliers, débats, spectacles, arts plastiques ou visuels, mises en situation, etc. Les actions du PLC sont financées par le Conseil départemental et animées par des associations ou des structures départementales. **Plus de 250 actions sont proposées aux établissements** dans le cadre de l'édition 2020-2021.

Un livre pour faire le point

À l'occasion de la 2^e édition des rencontres pour l'égalité organisées début mars, le Conseil départemental soutient l'édition d'un ouvrage illustré "*Combattre les discriminations, j'ai tout compris*". Le livre aborde la question sous différents angles – loi, histoire, identité...- et à travers des questions très concrètes : Pourquoi voit-on si peu de minorités à la télé ? Pourquoi les gros sont-ils souvent montrés du doigt ? Un exemplaire sera offert à chacun des collèges haut-garonnais : ils seront livrés dans les CDI courant avril.

Collège sans racisme

En mars 2019, le Conseil départemental, l'Éducation nationale et l'association Leo-Lagrange sud-ouest ont signé la charte "Mon collège est une école sans racisme", pour inciter les établissements à candidater au label européen "Ecole sans racisme". L'établissement Grand Selve, à Grenade, a été le premier en Haute-Garonne à rejoindre le réseau européen des quelque 600 établissements scolaires porteurs du label. Ceux-ci réaffirment le rejet des préjugés et s'engagent pour améliorer le vivre-ensemble. Les collèges qui souhaitent se faire labelliser peuvent être accompagnés : une action du PLC est dédiée à cette démarche.

Filles-garçons, pas de discrimination !

Les filles aiment s'occuper des enfants, les garçons ont besoin de bouger... les stéréotypes de genre n'ont pas encore disparu, et l'égalité réelle entre les sexes n'est pas encore acquise. Pour faire avancer les choses, le Conseil départemental a adopté un plan d'actions. Dans ce cadre, en lien avec la journée internationale des droits des femmes, des expositions, des spectacles ou encore des conférences-débats sont proposés, avec des séances spécifiques pour les collégiens. De même, l'édition 2020-2021 du PLC met à disposition 18 actions spécifiques sur ce thème.

Il était une fois

Quand les classes de 3^e du collège Guillaumet à Blagnac s'emparent des contes de Perrault pour parler des violences faites aux femmes et de l'inceste, cela donne un bel ouvrage illustré de photos. Ce projet, réalisé dans le cadre d'une action du PLC 2020-2021, avec l'association Voyager en images, fait le lien avec le "fil rouge" de l'année sur l'égalité femmes-hommes mené en 3^e au sein de l'établissement. L'ouvrage est consultable sur l'ENT.



Des cours mieux partagés

Des études révèlent que filles et garçons n'occupent pas les cours de récréation de la même façon. Les terrains de sport, imposants, sont presque exclusivement utilisés par les garçons, tandis que les zones "repos", plus réduites, accueillent majoritairement des filles. Pour une occupation plus égalitaire de l'espace, les nouveaux chantiers se font en prenant en compte l'égalité filles-garçons. Ainsi, le collège d'Escalquens, livré en janvier dernier, dispose de plus de zones "calmes", pourvues de mobilier propice aux échanges et de tables de ping-pong – des études montrent en effet que ces équipements sont également utilisés par les filles et les garçons. En outre, une expérimentation est en cours dans 2 collèges du département, à Colomiers et Auterive : les élèves sont sollicités pour faire un "auto-diagnostic" de la façon dont ils utilisent les lieux communs, et leurs déplacements font également l'objet d'une observation. Ces éléments donneront lieu à des préconisations pour un partage plus égalitaire des espaces entre filles et garçons mais également entre plus jeunes et plus âgés.

IL ETAIT UNE FOIS...



Repenser les règles

Phénomène mal connu ou tabou auprès des adolescent.e.s, les règles occupent pourtant une place importante dans la vie des femmes, dès la puberté : elles surviennent en moyenne 500 fois dans une vie, pour une durée de 3 à 7 jours. En France, une élève sur 10 manque de protections hygiéniques au moment de ses règles – et cette précarité menstruelle peut la conduire à manquer l'école. Le Conseil départemental travaille, avec l'Education nationale et les collégien.ne.s, à des actions de sensibilisation et à l'installation de distributeurs de protections gratuites dans les collèges publics du département.



Marie-Françoise Gau
Médecin et chef de service du CDPEF

LE CDPEF, EN TOUTE INTIMITÉ

Contraception, sexualité, vie affective... Le Centre d'éducation et de planification familiale (CDPEF) de la Haute-Garonne est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes filles et les femmes. Il se déplace également dans les collèges, au plus près des adolescent.e.s pour les informer.

Avec ses 7 médecins, ses 9 sages-femmes qui sont aussi conseillères conjugales et familiales et ses 2 secrétaires, le CDPEF est un des plus gros centres de France. C'est aussi un lieu de stage reconnu pour les internes en médecine et les étudiantes sages-femmes.

“ Nous accueillons les jeunes filles et les femmes, de la puberté à la ménopause, de façon gratuite, anonyme et confidentielle. Les mineures n'ont pas besoin d'autorisation parentale. ”

25 antennes partout en Haute-Garonne

“Nous accompagnons les femmes dans la maîtrise de leur fécondité. Pour cela, nous assurons des consultations médicales : suivi gynécologique, contraception, consultations pré-et post-IVG (interruption volontaire de grossesse)... détaille Marie-Françoise Gau. Nous assurons des permanences dans tout le département, notamment dans les universités toulousaines et les 3 hôpitaux pratiquant les IVG.” Chaque année, 7000 consultations sont ainsi réalisées. Les couples sont également reçus pour du conseil familial et conjugal. Enfin, depuis 2006, le CDPEF dépiste les violences faites aux femmes et travaille avec un réseau de partenaires pour accompagner les victimes.

Des séances dans les collèges

Régulièrement, le CDPEF intervient dans les classes de 3^e pour des séances d'éducation à la sexualité et à la vie affective. *“Cela fait partie de nos missions de prévention, souligne Marie-Françoise Gau. En classe de 3^e, nous intervenons à un âge pivot : on est encore en amont du premier rapport sexuel – la moyenne est à 17 ans- mais on est aussi à l'âge où 100% des élèves ont vu des images pornographiques, là où ils n'étaient que 75% en classe de 4^e. Il est donc crucial de faire le point avec eux.”* Chaque année, c'est ainsi 1/3 des classes de 3^e du département qui accueillent les équipes du CDPEF.

La vraie vie, sans tabou

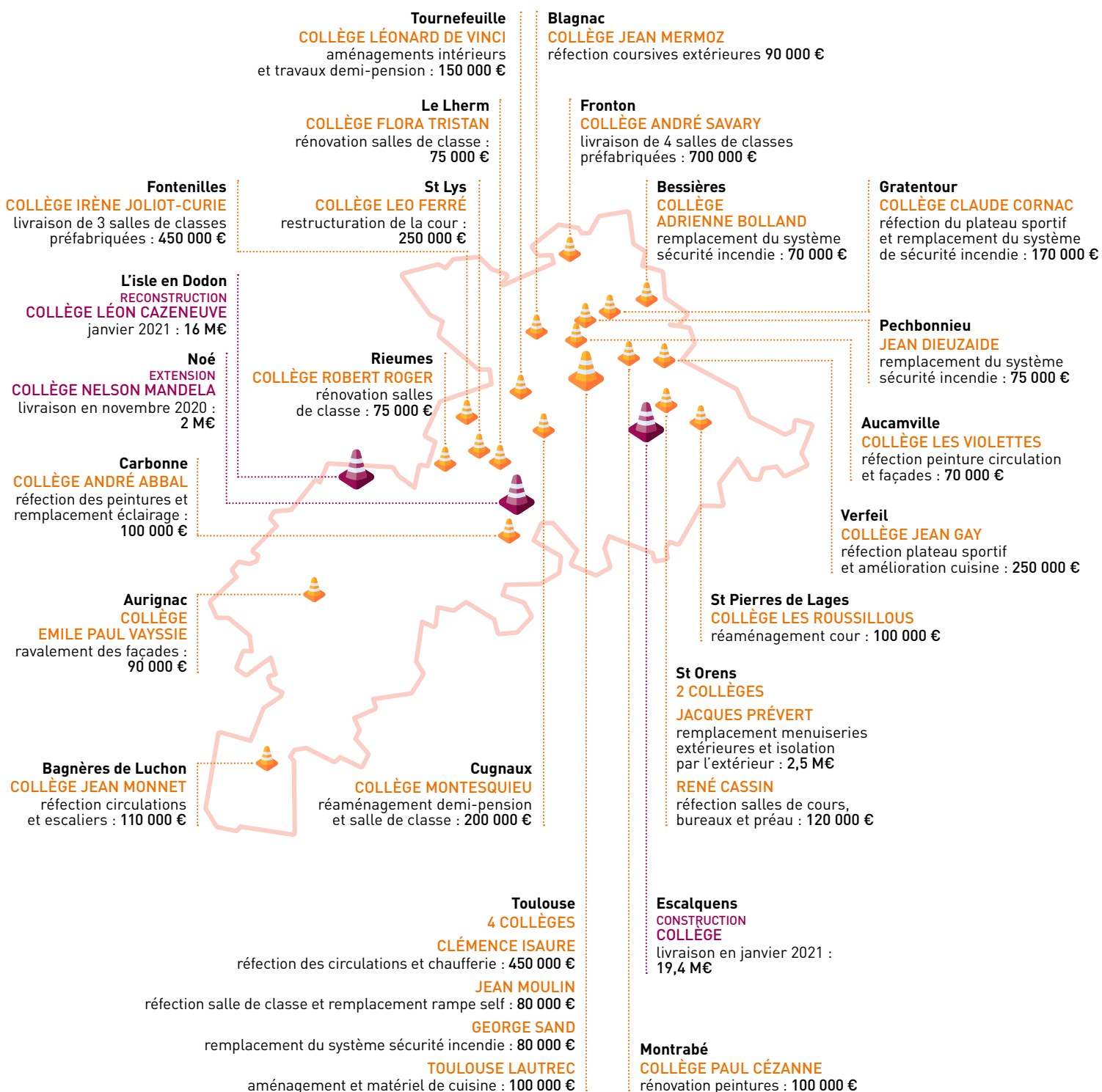
Ces interventions sont travaillées avec les établissements, et s'appuient notamment sur les questions anonymes posées par les collégien.nes. Puberté, première fois, égalité filles-garçons, consentement et respect de l'autre, mais aussi contraception et infections sexuellement transmissibles : les sujets abordés sont nombreux, et nombreux sont les élèves à se déclarer reconnaissants. *“Nous sommes là pour eux et pour répondre à leurs questions. Depuis quelques années, leurs questions sont très influencées par ce qu'ils ont vu en termes de pornographie. C'est devenu leur référentiel, et il est essentiel de déconstruire cela avec eux, de leur expliquer que dans la vraie vie, c'est différent”,* conclut le Dr Gau.

LE CDPEF, EN PRATIQUE

3 rue du Pont-Vieux – 31 300 Toulouse
05 62 13 23 77 (en raison de la Covid-19, sur rdv seulement).
Liste et adresses des permanences : cd31.net/cdpef

TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

Le Conseil départemental finance la construction, la reconstruction, la réhabilitation et l'entretien des collèges publics.
Voici les principaux chantiers réalisés en 2020.



QUIZ

1. En moyenne, combien d'élèves accueille un collège en Haute-Garonne ?

600

800

1000

2. Qui décide des secteurs de recrutement des collèves ?

Le Conseil départemental

Les collèves

Les mairies

3. L'accueil au centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF) se fait :

De façon anonyme

De façon anonyme et gratuite

De façon anonyme, gratuite et confidentielle

Réponse 1 : 600.
Réponse 2 : Le Conseil départemental.
Le Conseil départemental s'occupe du secteur de recrutement des collèves pour veiller à l'équilibre des effectifs et se prononce sur les demandes de dérogations aux secteurs scolaires formulées par les familles.
Réponse 3 : De façon anonyme, gratuite et confidentielle.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette – 31090 Toulouse Cedex 9

Tél. : 05 34 33 32 31 Site : haute-garonne.fr